

La dissuasion et le missile de croisière

Les missiles de croisière peuvent être dotés d'ogives classiques ou nucléaires. Tout missile qui serait mis à l'essai au Canada ne serait, évidemment, pas armé.

En raison de sa faible vitesse, il faut compter de deux à trois heures avant que le missile n'atteigne sa cible. C'est donc dire que même un missile de croisière équipé d'une charge nucléaire ne peut servir d'arme de première frappe car il ne comprendrait aucun élément de surprise pour l'ennemi. Par contre, les missiles de croisière peuvent, au cas échéant, être dispersés et sont moins faciles à détruire en cas d'attaque de l'ennemi que les missiles qui doivent être lancés de sites fixes.

Maîtrise des armements et vérification

Certains groupes prônant le désarmement craignent qu'il devienne impossible d'exiger l'enlèvement ou la limitation des missiles dans le cadre d'un accord subséquent sur le contrôle des armements une fois qu'auront été déployés les missiles de croisière américains ou les armes comparables actuellement mises à l'essai en Union soviétique. D'aucuns prétendent qu'ils sont faciles à cacher et qu'on ne peut être vraiment certain qu'ils ont tous été recensés. Des craintes semblables ont été exprimées au sujet de la possibilité d'appliquer les mesures de maîtrise des armements au missile soviétique SS-20, qui est mobile. La vérification